

<http://ec-clere-les-pins.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article326>



L'ÉCOLE : UN REFUGE POUR LA NATURE

- Archives - Année scolaire 2011-2012 - Vie de l'école 2011-2012 -



Date de mise en ligne : vendredi 25 novembre 2011

Copyright © ECOLE PRIMAIRE DE CLERE-LES-PINS - Tous droits

réservés

L'école de Cléré-les-Pins est inscrite depuis la rentrée scolaire comme "Refuge LPO" dans le cadre du programme

"Mon école est un Refuge LPO".

La création du Refuge LPO nécessite le respect de la charte :

« Créer un Refuge LPO, c'est faire partie d'un réseau et partager et enrichir ses expériences, ses connaissances et son savoir.

» Créer un Refuge LPO, c'est adopter une démarche écocitoyenne en privilégiant les pratiques respectueuses de l'environnement et des ressources naturelles. »

« Créer un Refuge LPO, c'est agir concrètement et simplement au quotidien pour favoriser l'accueil de la faune et de la flore sauvages. »